

Plan d'action pour les jeunes Noirs

Séance de mobilisation communautaire



@YouthVoiceON | @VoixdesJeunes

youthopportunities@ontario.ca

Ontario.ca/BlackYouthActionPlan

**ONTARIO
BLACK YOUTH ACTION PLAN**

**PLAN ONTARIEN
D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS**

COMMUNITY DISCUSSION
JULY 4, 2017

QU'EST-CE QUE LE PLAN ONTARIEN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS?

- Le Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs améliorera l'accès, en Ontario, des enfants et des jeunes Noirs et de leur famille à des mesures de soutien et des possibilités à **différentes étapes de leur vie, de leur petite enfance à leur entrée à l'école ou dans la vie professionnelle.**
- De nouveaux investissements seront réalisés dans les communautés d'Ottawa, de la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH), et de Windsor.
- Ce plan aidera les jeunes Noirs à faire entendre leur voix dans tous les secteurs.



QU'EST-CE QUE LE PLAN ONTARIEN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS

- Le **Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs** est un engagement quadriennal visant à réduire les écarts sociaux pour les enfants, les jeunes et les familles de communautés noires.

Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs



Affecter des fonds à des **initiatives d'apprentissage du rôle parental** et à des **programmes de mentorat** adaptés aux différences culturelles.



Favoriser le bien-être des jeunes par des programmes axés sur des **mesures préventives**.



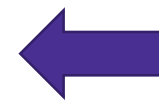
Favoriser l'**accès aux études supérieures** et à l'**acquisition de compétences**.



Investir dans l'**approche communautaire** et promouvoir la lutte contre la violence.



Encourager les collectivités à travailler en collaboration.



IC²

Identité culturelle :



Impact collectif :



Glossaire

- **Identité culturelle** : identité ou sentiment d'appartenance à un groupe. Conception et perception de soi liée à la nationalité, à l'ethnicité, à la religion, à la classe sociale, à la génération, à la localité ou à n'importe quel type de groupe social possédant une culture distincte.
- L'identité culturelle sera reconnue comme un facteur de « promotion » majeur dans le cadre d'un développement normatif et comme un facteur de « protection » contre les effets nuisibles du racisme anti-Noirs.



Glossaire

Impact collectif : L'engagement d'un groupe d'intervenants issus de différents secteurs à l'égard d'un ensemble de principes pour résoudre un problème social complexe (à savoir améliorer l'accès aux études postsecondaires pour les jeunes Noirs).

Principes d'impact collectif :

1. Programme commun
2. Mesures partagées
3. Activités se soutenant mutuellement
4. Communication continue
5. **Organisation centrale : Organisation distincte chargée de coordonner les diverses activités ainsi que le travail des différents intervenants qui participent à l'initiative.**



MISE EN ŒUVRE DU PLAN

- Le **Comité directeur externe de mise en œuvre**, qui comprend 25 membres représentant les différents groupes de la communauté noire, émet des recommandations afin d'éclairer l'élaboration du processus de demande et de conception conjointe. Le Comité directeur externe de mise en œuvre veillera à ce que les recommandations formulées lors de ces séances soient prises en compte dans la mise en œuvre du Plan d'action.
- **IC²** : Le Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs adoptera une approche fondée sur l'impact collectif et l'identité culturelle. Vous faites partie d'une coalition plus vaste d'organisations et de dirigeants qui s'appliquent à améliorer les résultats pour les enfants et les jeunes Noirs.
- **Séances de conception conjointe** : Les collectivités auront la possibilité de participer à des séances de conception afin de mettre en place des initiatives et de demander un financement thématique.



DISCUSSION DE COLLABORATION

C'est un lieu où chacun
peut s'exprimer sans danger.

QUESTION N° 1 LIÉE À LA COLLABORATION

- Comment pourriez-vous prioriser les questions systémiques qui touchent aujourd'hui les enfants et les jeunes de la communauté noire?

Le racisme systémique se manifeste lorsqu'une institution, ou un ensemble d'institutions agissant conjointement, crée ou maintient une iniquité raciale. Cette attitude n'est pas toujours intentionnelle et ne signifie pas nécessairement que le personnel au sein d'un organisme concerné est raciste.

Elle est souvent le fruit de préjugés institutionnels dissimulés dans des politiques, pratiques et processus qui favorisent ou désavantagent les personnes en fonction de la race. La perpétuation de certains modes de fonctionnement peut également être en cause, si personne ne s'interroge sur la façon dont ils peuvent toucher certains groupes en particulier.



QUESTION N° 2 LIÉE À LA COLLABORATION

- Le Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs adoptera un cadre de travail axé sur l'incidence collective et une perspective axée sur l'identité culturelle, qui sous-tendront tous les projets s'inscrivant dans le Plan. Quelle est la meilleure façon, pour les parties prenantes de la collectivité et le gouvernement, de collaborer en vue d'assurer que le Plan fonctionne bien pour tous?



QUESTION N° 3 LIÉE À LA COLLABORATION

- Le Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs s'engage à reconnaître les jeunes comme des experts à l'égard des expériences qu'ils ont vécues.
 - a) Quel rôle aimeriez-vous jouer dans un modèle de développement conjoint?
 - b) Comment pouvons-nous nous tenir mutuellement responsables afin de s'assurer que la contribution des jeunes occupe une place centrale dans un modèle de développement conjoint?



QUESTION N° 4 LIÉE À LA COLLABORATION

- L'équipe du Plan ontarien d'action pour les jeunes Noirs tient à investir en matière de ressources afin d'appuyer les programmes qui améliorent la santé et le bien-être des jeunes Noirs, ainsi que de créer l'infrastructure et d'augmenter la capacité des organismes qui se consacrent aux Noirs à bien servir leur communauté. Quels critères utiliseriez-vous pour définir un organisme qui se consacre aux Noirs?

